

Réseau

Arep : cinquante ans d'éducation populaire... et des réponses à une société en pleine mutation

L'Association réunionnaise d'éducation populaire (Arep) fête ses cinquante ans en 2012 et 2013 : création informelle en 1962 et officialisée en 1963. L'anniversaire est l'occasion de mener une réflexion sur l'éducation populaire, à travers l'histoire de l'Arep et ce sur quoi elle appuie ses actions aujourd'hui, mais surtout sur l'avenir de l'éducation populaire.

« Nous sommes sans doute une des plus vieilles associations de l'île, et en tout cas la seule association d'éducation populaire de cette importance à avoir tenu si longtemps », se félicite Odile Thiéblin, présidente de l'Arep. « L'important pour nous, c'est ce qui fait l'Arep plutôt que ce qu'elle fait : notre charte, le fondement de nos actions. Des actions qui, pour nous, sont un moyen, pas un but. Des actions qu'on ne peut réduire à une action type. Pour certains, l'Arep, c'est une association d'éducation familiale, puisque nous faisons de l'éducation sexuelle quand la contraception n'était pas autorisée. Pour d'autres, c'est l'association qui a créé la première garderie de l'île. Pour d'autres encore, c'est l'émission radio « Entre nous mesdames », qui a fait notre célébrité pendant des années », poursuit Odile Thiéblin. Mais pour la présidente, ce qui unit les femmes et les hommes qui constituent l'Arep, c'est leur confiance dans le fait que chaque individu porte en lui des capacités à s'assumer, à faire progresser sa famille, son milieu. Forte de cette confiance, l'Arep s'appuie sur des méthodes interactives et participatives pour contribuer au développement global de l'île, en faisant de chacun un acteur de ce développement.

Le premier événement du 50^e anniversaire a été la réalisation d'un film diffusé le 14 décembre 2012 en présence de près de deux cents personnes : salariés, sympathisants et partenaires.

D'une durée de 21 minutes, le film, *50 ans d'éducation populaire*, réalisé par Patrick Mangold (Imago), met en lumière l'évolution de l'Arep et ses réponses à une société réunionnaise en pleine mutation. Au cœur de la grande métamorphose de la société réunionnaise, l'Arep a su s'appuyer sur des hommes et des femmes dévoués à la cause sociale, une solide méthodologie, et surtout des valeurs toujours actuelles. C'est avec beaucoup d'émotion que les actions menées par l'Arep depuis sa création ont été évoquées, ainsi que son engagement indéfectible aux côtés des familles réunionnaises.

L'anniversaire de l'Arep ne fait que commencer. Plusieurs temps forts sont prévus : une exposition en mars, un livre écrit par Stéphane Nicaise, vice-président de l'Arep, un forum sur l'éducation populaire ainsi qu'une soirée en juin, auxquels sont invités les membres de Culture et Promotion.



Association Réunionnaise
d'Éducation Populaire

Cinquante ans et... un nouveau logo



Premier événement du 50^e anniversaire le 14 décembre 2012... Sur la scène (de gauche à droite), Odile Thiéblin, présidente ; Yves Zoogones, directeur ; Jocelyne Guichard, cadre, déléguée du Comité d'entreprise, et Al Ramalingom, membre du Conseil d'administration.

Bâtir la société pluriculturelle de demain

Créée il y a maintenant plus de cinquante ans, l'Arep œuvre pour le développement de La Réunion dans les domaines de l'animation sociale et économique, et de la formation des personnes. L'Arep se propose d'aider les femmes et les hommes, isolés ou en groupe, à s'affirmer et à être solidaires, à devenir libres, responsables, en bâtissant la société pluriculturelle de demain. Elle participe à la définition d'un projet de société dans une démarche professionnelle de développement local : insertion, médiation, acquisition de compétences clés.

CÉAS de la Mayenne : clés de compréhension pour la fin de vie

Avec *La Lettre du CÉAS* de janvier 2013, le CÉAS de la Mayenne a diffusé un supplément de vingt pages sur le thème de la fin de vie. Le rapport Sicard (décembre 2012) a constitué une opportunité pour évaluer les pratiques au regard de la législation actuelle – en particulier la loi Leonetti de 2005 – et faire le point sur ce qu'il conviendrait d'améliorer afin de mieux répondre à la diversité et à la complexité des situations.

Résultats d'enquête, statistiques, textes législatifs en vigueur, glossaire, rubrique littéraire et iconographique complètent le dossier.

Le CÉAS de la Mayenne peut transmettre ce supplément par messagerie électronique, gratuitement, à tous ceux qui en feront la demande.



Aric : Christian Urvoy, nouveau président

Après avoir assuré ses fonctions plus de vingt ans, Joseph Le Lez a souhaité, avant les municipales, passer le témoin de la présidence de l'Arice. Christian Urvoy, maire de Binic (Côtes d'Armor), est le nouveau président. Il rend ainsi hommage à son prédécesseur : *« Durant ces vingt ans, Joseph Le Lez a animé, avec beaucoup d'humanité et dans le respect du pluralisme, l'équipe des administrateurs et des salariés et permis ainsi à l'Arice d'acquiescer une reconnaissance régionale. Ce changement de présidence s'inscrit dans une continuité des missions et des services de l'association, mais il intervient dans un contexte d'incertitude et de turbulence. Alors que beaucoup s'interrogent sur les nouvelles compétences des collectivités, il est important*



Christian Urvoy

qu'une association comme la nôtre puisse permettre aux élus de s'informer sur les nouveaux enjeux et soit à même de répondre, concrètement, à leurs besoins de formation ».

C'est dans cet esprit que Christian Urvoy souhaite poursuivre le chemin tracé par Joseph Le Lez et ses prédécesseurs.

Catherine Pogam et Paul Coulon, administrateurs de Culture et Promotion, sont respectivement trésorière-adjointe et secrétaire-adjoint de l'Arice.



Joseph Le Lez, maire de Bréteil et président de Montfort Communauté (Ille-et-Vilaine), reste au Bureau de l'Arice comme délégué à l'intercommunalité.

Céas des Côtes-d'Armor : Pascale Perron, « porteuse de projet »

Alors que Selonn Lepeu, qui a accompagné la relance du Céas, est quelque part en Amérique du Sud, Pascale Perron a pris ses fonctions comme « porteuse de projet » le 4 mars 2013. *« Ce rôle au Céas est une opportunité exceptionnelle pour moi, écrit Pascale Perron dans La Lettre du Céas n° 8 du 11 mars 2013. Formée dans une université québécoise, j'avais choisi le métier de travailleuse sociale parce qu'il vise à renforcer le pouvoir d'agir des personnes et des groupes, entre autre dans l'exercice de leurs droits et leur participation citoyenne – le développement social étant un moyen pour y arriver. En m'impliquant au Céas l'automne dernier, j'ai rencontré des personnes et une association qui rejoignent mes valeurs et ce qui me motive comme intervenante et citoyenne. Il est pour moi essentiel que mon travail ait une utilité sociale. Voilà pourquoi j'ai eu envie de relever le défi des missions qui me sont confiées »...*



Pensée... d'hier !

« Si les CEAS veulent rester démocratiques, s'ils tiennent – comme ils le disent – à partager le pouvoir, il faut absolument éviter que les permanents agissent en "travailleurs indépendants". Il faut qu'ils aient, qu'ils prennent racine dans la militance locale. La compétence professionnelle, c'est bien ; les discours, aussi. Plus importants sont l'accueil et le service des problèmes locaux ».

Albert Guimbert, « Les CEAS... en cette fin d'année 1981 »,
Action sociale n° 143 de décembre 1981-janvier 1982.